

## EDITO

**Et si le mix énergétique à la française donnait du temps au pétrole ?**

Si l'analyse de la durabilité propose de regarder les conséquences sociales, économiques et environnementales d'une action à plusieurs échelles de temps, elle ne devient vraiment innovante que lorsqu'elle est en mesure de produire une synthèse et des préconisations argumentées selon ces trois dimensions. Avec une méthode de travail construite pour servir le Développement Durable, mais affirmant systématiquement le caractère prioritaire d'engager un projet de croissance économique, qualifié de "compétitif" sur des critères sociaux et environnementaux, nous passerions assurément à côté de l'objectif...



L'alternative au "tout économique" que contient la prise en compte de la durabilité est d'une autre nature : elle ne vient pas vérifier après coup comment atténuer (si possible) les effets néfastes d'une réalisation à but économique sur son environnement social et naturel. Elle est diamétralement opposée à ce qui serait une simple vérification du fait que cette réalisation est mieux notée que les moins-disants sociaux et environnementaux de son entourage. Le Développement Durable pris au sérieux implique une autre trajectoire, où l'évaluation précède et accompagne les choix, et où le porteur de projet déroule au grand jour le processus

de conception qu'il met au point pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux qu'il s'est fixé.

En dépit de la densité actuelle du débat sur les choix énergétiques de la France, il nous semble que cette étape de remise à plat des objectifs de durabilité et de triple éclairage est escamotée...

*Retrouvez la suite de cet édito sur la page d'accueil de notre site : [www.eval-opti.fr](http://www.eval-opti.fr).*

**EO La phrase qui pouvait surprendre**

De l'éditorialiste du Figaro, Monsieur Yves Thréard, dans une chronique (en première page) intitulée "Ecologiquement correct, économiquement incohérent" au sujet de la conférence environnementale :

**« Et adieu au gisement d'emplois que représenterait, comme aux Etats-Unis, l'exploitation, sous certaines conditions, des hydrocarbures de schiste. Sans oublier les autres atouts liés à ces deux industries : l'indépendance énergétique et la garantie de prix modérés ».**

Source : Le Figaro, 15 & 16 septembre 2012.

**EO Affichage environnemental des produits alimentaires**

**Pourquoi le terme "affichage" n'apparaît pas dans les conclusions de la conférence environnementale ?**

Ce n'est apparemment pas l'affichage environnemental sur les produits, actuellement en phase expérimentale, qui viendra dissiper le brouillard qui entoure les flux de matières premières et de produits finis. Le consensus sur un modèle de développement économique où celui qui veut croître doit consommer, transformer, et transporter, semble bien établi. Consensus que ne menacera pas la mise

en œuvre des conclusions de la récente « **conférence environnementale** » (fin septembre 2012). Il n'est à ce jour pas question d'utiliser la fiscalité environnementale pour créer une situation favorable aux activités les moins polluantes. Même si, dans l'esprit des concepteurs de l'affichage environnemental, le système de fixation des prix doit pouvoir évoluer pour rendre plus accessibles les produits les moins dommageables pour l'environnement (cela s'appellerait le « signal-prix »), nous n'y sommes pas encore. Après avoir constaté qu'en matière de fiscalité environnementale, « les dispositifs proposés ne doivent placer aucune catégorie d'acteurs dans la situation de subir une hausse de fiscalité sans avoir les moyens d'y faire face financièrement ou de modifier son comportement pour l'atténuer », la conférence environnementale accouche d'un nouveau compromis qui protège les filières longues, complexes et énergétivores.

En effet, pour l'Etat, « le signal-prix destiné à faire évoluer les comportements doit être [...] progressif, et accompagné du développement et de la mise à disposition des solutions techniques qui permettent aux acteurs de faire évoluer leurs pratiques ».

*Et si l'impact carbone de notre mode de vie se jouait ailleurs que dans le progrès technique, davantage du côté de l'organisation que des technologies ?*

Source : le lien pour retrouver les conclusions de la conférence environnementale de septembre 2012 : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille de Route pour la Transition Ecologique.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille_de_Route_pour_la_Transition_Ecologique.pdf)

### Anti-greenwashing : le guide de l'Ademe critiqué

Le "guide anti-greenwashing" édité récemment par l'Ademe à destination des entreprises (lien vers le document : [http://antigreenwashing.ademe.fr/sites/default/files/docs/ADEME\\_GREENWASHING\\_GUIDE.pdf](http://antigreenwashing.ademe.fr/sites/default/files/docs/ADEME_GREENWASHING_GUIDE.pdf)) ne passera peut être pas complètement inaperçu. Il s'agit, pour être exact, d'un petit guide d'auto-évaluation des messages de communication, qui dans un premier temps montre du doigt les mauvaises pratiques en la matière. Cela est déjà utile pour rappeler à l'ordre certaines entreprises en s'appuyant sur un document qui ne devrait pas prêter à caution... Mais malheureusement le contenu "critique" de ce guide peut aussi être jugé trop mou. Et l'Observatoire indépendant de la publicité (OIP) ne se prive pas de relever ici « une vision frileuse et très scout de la communication responsable ». Et le porte-parole de cette structure ajoute : « Par rapport aux problématiques actuelles du greenwashing et à l'état de bouillonnement de la communication responsable où des agences et annonceurs essaient de pousser très loin la cohérence, ce guide est relativement daté ». Pour l'OIP finalement, le greenwashing repose désormais sur des pratiques insidieuses de désinformation des consommateurs sur la qualité écologique des produits et services, principalement en jouant sur la confusion entre les colabels qui correspondent à des certifications indépendantes et les "logolabels" que s'attribuent les marques.

Source : Le Monde du 07/09/2012

### EO Fiscalité écologique

#### Faut-il davantage taxer les carburants fossiles ?

François Dauphin (expert en questions énergétiques) et Benoît Lemaignan (manager au sein du cabinet de conseil Carbone 4), montrent dans leur article intitulé "Doublé les taxes sur l'essence, voilà la vraie solution", que la stratégie actuelle de réduction de la TICPE n'est pas gagnante. Selon eux, ce n'est pas ainsi que l'on peut amener les pétroliers à réduire leurs marges.

Ils considèrent qu'à pouvoir d'achat constant, une augmentation de la taxation de 50 centimes d'euro par litre de carburant entraînerait une baisse de consommation globale de l'ordre de 3 %. Cela se traduirait par une recette de 17 milliards d'euros pour l'état. Selon eux, à condition de protéger les ménages aux revenus les plus modestes « pour l'essentiel de nos concitoyens, le signal envoyé sera secondaire en termes d'impact sur leur budget, mais majeur sur l'orientation que doit prendre l'Europe et la France ».

Source : Les Echos, 31 août et 1er septembre 2012.

### EO Maîtrise des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

#### Le captage-stockage du CO<sub>2</sub> présente des risques

L'enfouissement du gaz carbonique est déjà adopté comme une solution prometteuse pour relancer l'industrie française, avec moins de controverses que l'exploitation des gaz de schiste et ou les nanotechnologies. Mais la prise de conscience des effets néfastes de l'enfouissement du CO<sub>2</sub> à des milliers de mètres sous terre, après l'avoir récupéré dans les fumées des usines, pourrait amener un nouveau débat. Une récente étude de l'Inéris pointe en effet le risque de « remobilisation de métaux lourds en sous-sol ». Alors que deux chantiers ambitieux de captage-stockage sont lancés à Lacq et à Florange (projet Ulcos), l'étude de l'Inéris montre que le CO<sub>2</sub> stocké peut conduire à des modifications du contexte physico-chimique de la zone de stockage, et à des flux de métaux lourds dans l'eau de la roche-réservoir. La possible migration de ces éléments vers les nappes phréatiques constitue une vraie préoccupation.

Source : Le Monde du 23/11/2012.

### EO Agrocarburants et énergies presque renouvelables

#### Fabrication de carburant à partir de graisses animales au Havre

C'est le pôle industriel d'une enseigne de grande distribution qui se lance dans la transformation de déchets d'équarrissage en biodiesel. L'opération permettra de gagner sur plusieurs tableaux, l'additif d'origine animale étant bien valorisé sur le marché par rapport à un agrocarburant classique, et le calcul d'une exemption de Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) étant possible. Au final, cette filière pourrait offrir un débouché à 130 000 tonnes de graisses animales, soit la moitié de la production française actuelle. Pour le journaliste du quotidien Les Echos, nous sommes en présence d'un cas d'économie circulaire. C'est oublier les moyens à mettre en œuvre pour faire tourner ce vaste système de traitement, ainsi que la destination finale du carbone. Au bout du compte, il sera libéré dans l'atmosphère par combustion dans des moteurs. Et si la durabilité d'une telle formule était étudiée ?

Source : Les Echos du 08/11/2012.

### EO Consommations d'énergie et émissions de GES de l'agriculture française

#### Deux études qui ne dissipent pas le brouillard

Eval-Opti mène actuellement l'analyse critique de deux rapports assez volumineux produits à l'initiative de l'Ademe et provenant de deux études pilotées respectivement par le Céréopa et Solagro :

- 1) Une [première étude](#) dont les résultats sont publiés ce mois de novembre 2012, sur l'analyse économique de la dépendance de l'agriculture à l'énergie (évaluation, analyse rétrospective depuis 1990 et scénarios d'évolution à 2020),
- 2) Une [seconde étude](#), dont la synthèse est datée de septembre 2012, sur le thème du "facteur4 en agriculture et sylviculture", très liée aux travaux menés parallèlement par Solagro sur les scénarios [Afterres2050](#) et l'outil [CLIMAGRI](#).

Ces deux études ne font malheureusement pas le lien entre, d'un côté, les consommations d'énergie et le bilan carbone de l'agriculture, et de l'autre, ce que les activités agricoles apportent comme produits et services. Elles ne débouchent pas sur de nouvelles pistes, ni pour l'analyse de l'efficacité globale de l'agriculture, ni pour la recherche de leviers d'action pour accroître cette efficacité.

Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail sur [www.eval-opti.fr](http://www.eval-opti.fr) et [www.bio-allegations.fr](http://www.bio-allegations.fr).

- Lien vers l'étude pilotée par le Céréopa : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=85625&p1=30&ref=12441>

- Lien vers l'étude pilotée par Solagro : [http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=8A40A987376A502D3425D66009A7D47E\\_tomcatlocal1350636950821.pdf](http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=8A40A987376A502D3425D66009A7D47E_tomcatlocal1350636950821.pdf)

- Lien vers le site de Solagro, dossier Afterres2050 : <http://www.solagro.org/site/446.html>

- Lien vers le site de l'Ademe consacré à l'outil CLIMAGRI : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=24979>

